

224C1981  
FR0013326246-FS0756

17 octobre 2024

**Déclaration de franchissements de seuils et déclaration d'intention**  
**(article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE**

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 15 octobre 2024, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes, intervenus le 10 octobre 2024 :
  - M. Xavier Niel a déclaré avoir franchi en baisse, indirectement, par l'intermédiaire de la société par actions simplifiée Rock Investment<sup>1</sup> qu'il contrôlait seul jusqu'alors, les seuils de 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE et ne plus détenir indirectement, aucune action de cette société ; et
  - le groupe familial Niel<sup>2</sup> a déclaré avoir franchi en hausse les seuils de 5%, 10%, 15%, 20% et 25% du capital et des droits de vote de la société UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE et détenir, indirectement par l'intermédiaire de la société Rock Investment<sup>3</sup> qu'il contrôle, 35 554 478 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE représentant autant de droits de vote, soit 25,51% du capital et des droits de vote de cette société<sup>4</sup>, réparties comme suit :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
Détention effective	21 666 482	15,55
Détention par assimilation	13 887 996	9,96
<b>Total Rock Investment</b>	<b>35 554 478</b>	<b>25,51</b>
<b>Total groupe familial Niel</b>	<b>35 554 478</b>	<b>25,51</b>

Ces franchissements de seuils résultent de la donation, par M. Xavier Niel, de la quasi-totalité des actions de la société NJJ Holding à ses quatre enfants.

<sup>1</sup> La société Rock Investment est contrôlée par la société NJJ Holding, laquelle était elle-même contrôlée seul par M. Xavier Niel jusqu'au 10 octobre 2024.

<sup>2</sup> Le groupe familial Niel est composé de M. Xavier Niel et de ses quatre enfants et contrôle la société NJJ Holding, laquelle contrôle la société Rock Investment.

<sup>3</sup> Société par actions simplifiée (sise 16 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris) contrôlée par la société NJJ Holding, elle-même contrôlée par le groupe familial Niel.

<sup>4</sup> Sur la base d'un capital composé de 139 370 486 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce, la société Rock Investment a précisé détenir 13 887 996 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1<sup>er</sup> alinéa), soit 9,96% du capital de cette société<sup>4</sup>, au titre d'un contrat de vente à terme prépayée exerçable à tout moment jusqu'entre 12 mars 2026 et le 24 avril 2026 à des prix unitaires par action compris entre 72 € et 77 €.

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« Le groupe familial Niel et les sociétés NJJ Holding et Rock Investment qu'il contrôle déclarent conformément à l'article L. 233-7 VII du code de commerce :

- les acquisitions réalisées ont été financées par fonds propres et par endettement bancaire, étant précisé que des nantissements et garanties ont été consentis ;
- le groupe familial Niel agit de concert avec les sociétés NJJ Holding et Rock Investment qu'il contrôle ;
- ils n'ont pas l'intention de prendre le contrôle de la société UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE mais envisagent de poursuivre leurs achats en fonction des conditions de marché ;
- ils sont parties à des accords ou instruments mentionnés aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce et envisagent de dénouer ces instruments à terme, en numéraire ou en physique, le cas échéant, en fonction des conditions de marché, étant précisé que Rock Investment détient 13 887 996 actions (soit 9,96% du capital) par assimilation au titre d'un contrat de vente à terme et d'un contrat d'échange de conditions d'intérêts et de dividendes contre variation d'action, cet instrument dérivé ne lui conférant, aujourd'hui et à terme, aucun droit de vote ;
- ils n'ont conclu aucun accord de cession temporaire ayant pour objet des actions ou droits de vote de la société ;
- ils n'envisagent pas de solliciter de nomination au conseil de surveillance ou au directoire de la société, étant ici rappelé que M. Xavier Niel était membre du conseil de surveillance de la société jusqu'au 4 octobre 2024 et que son mandat a pris fin à cette date ;
- ils soutiennent la stratégie définie par le conseil de surveillance et le directoire de la société et les opérations qui seraient proposées pour mettre en œuvre cette stratégie et n'envisagent pas de proposer l'une des opérations mentionnées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers ».

\_\_\_\_\_